



PRIX MUSICAL DE LA JEUNESSE PETER AAB 2017

FICHE TECHNIQUE

INSTRUMENT : BASSON allemand

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Réservé aux étudiants des conservatoires et écoles de musique à l'exclusion des professionnels, de nationalité française ou résidant en France depuis plus de cinq ans au 31 Décembre 2016, et sous réserve d'avoir moins de 19 ans le 31 Décembre 2017.

SELECTION

Inscription avant le 9 mai 2017.

Epreuves probatoires dans le courant du mois de juin 2017.

Le lauréat participera au Tri Jumelage à HEIDELBERG du 23 au 24 septembre 2017.

MORCEAUX

Liste complète dans le Programme Musical.

RECOMPENSES

Tri Jumelage :
1^{er} Prix : 1 500 €uros
2^{ème} Prix : 1 000 €uros
3^{ème} Prix : 500 €uros

Dans le cas d'un classement ex-aequo pour le premier ou pour le deuxième prix, les dotations sont de 1 250 € pour chacun des gagnants du premier prix, et de 750 € pour chacun des gagnants du deuxième prix

Programme Musical et Fiche d'inscription sur le site : www.lions103centre.org

Renseignements :

Déléguée Musical du Tri Jumelage

Monique BESSET – 6 Allée Ingres – 18200 SAINT AMAND MONTROND
Téléphone mobile : 06 08 64 15 15 – moniquebesset@wanadoo.fr